



LIGUE de BRETAGNE des SOCIÉTÉS d'AVIRON

Chez le Président de la LBSA : Henri CHEVRIER
18 rue des primevères 35400 SAINT MALO
courriel : L05@club.avironfrance.fr Téléphone : 02 99 19 63 25
www.aviron-bretagne.fr



Procès-verbal

Les membres de la Ligue de Bretagne des Sociétés d'Aviron se sont réunis en assemblée générale le 16 janvier 2011 à Trégunc.

Il a été établi une feuille d'émargement des membres présents et représentés (liste des participants en annexe).

L'assemblée est présidée par Henri Chevrier en qualité de président et Cédric Razzini en est le secrétaire.

23 clubs sont représentés, soit 99 voix sur 140 voix. Le quorum de 71 voix est atteint, l'assemblée peut délibérer.

Le président rappelle l'ordre du jour et fait lecture de son bilan moral. Les différents rapports ont été préalablement adressés aux membres de la Ligue :

- « Rapport du secrétaire général »
- « Rapport d'activité de la commission des arbitres »
- « Rapport d'activité de la commission en charge de la création et la gestion du site internet »
- « Rapport d'activité de la commission sportive mer »
- « Rapport d'activité de la commission sportive rivière »
- « Rapport d'activité du CTR, Ivi Ceillier »
- « Indicateurs 2010 Bretagne »

Ivi Ceillier, Conseiller Technique Régional, présente une synthèse des actions menées par la Ligue en matière de développement sportif.

Le président met au vote les différents points à l'ordre du jour :

- Une base forfaitaire de 130 € est appliquée à tous les clubs + 1,80 € par licence (Les licences prises en compte pour le calcul sont les A, U et D).
- La participation à l'organisation d'épreuves sous l'égide de la Ligue sera de 400 € quelque soit le « lieu », en salle, rivière ou mer.
- La participation des rameurs(ses) aux stages de Ligue avec hébergement sera de 15 €/jour.
- La participation des rameurs(ses) aux frais de déplacement aux Coupes de France sera de 100 € pour les séniors A/masters et de 50 € pour les cadets/juniors (ces frais de participation seront adaptés à chaque saison selon le lieu des Coupes et les coûts de déplacement implicitement engendrés).

Jean Louis Mahoïc, Olivier Llante et Alain Defitte sont élus à la majorité des voix représentées pour remplacer Marie Christine Meunier, Frédéric Bréhelin et Danielle Le Gléau au comité directeur de la Ligue.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée. De l'assemblée générale, il a été dressé le présent procès-verbal signé par le président et le secrétaire.

Le

Le

Le Président de la LBSA,
Henri Chevrier

Le secrétaire de la LBSA,
Cédric Razzini